Lannion : Simple sursis pour un clandestin qui tabassait et escroquait une handicapée (ex : l'argent consacré aux obsèques de son fils avait été confisqué et envoyé au bled pour le ramadan)

25/09/2020 à 10h12



Le prévenu, âgé de 46 ans et en situation irrégulière sur le territoire, est sans papier ni emploi. Il n'a pas jugé utile de se présenter devant le tribunal malgré son placement sous contrôle judiciaire depuis le 3 avril dernier.

C'est en 2017 qu'il est entré en relation avec cette femme de 58 ans (…) Pour cette dame handicapée et déficiente, commence un quotidien fait de peur et de coups. La règle est simple, interdiction de parler avec un homme, interdiction de sortir du domicile, il a récupéré les clés et l'enferme à double tour à chacune de ses sorties.

La victime avait sollicité auprès de sa curatrice la permission de retirer de son compte la somme de 2 500 € pour la pause d'une stèle sur la tombe de son fils décédé

récemment. Mais le prévenu avait d'autres projets : il envoie une partie de l'argent dans sa famille pour passer le ramadan et confisque le reste de la somme.

Une spirale qui ne prendra fin que le 2 avril dernier (…) les gendarmes trouveront la dame gisant sur le sol, baignant dans son sang. L'examen confirmera des coups de poing et des coups de tête en plein visage.

Le tribunal ne suivra pas complètement le réquisitoire et condamnera le prévenu à 10 mois de prison avec sursis, une interdiction de séjour et 2 800 € au titre des différents préjudices.

Le Trégor